

GUINÉE ÉQUATORIALE

2015

Dominique PUTHOD / d.puthod@afdb.org
Économiste pays supérieur, BAD

Lauréline PLA / l.pla@afdb.org
Économiste, Département Recherche et développement, BAD

Glenda GALLARDO / glenda.gallardo@undp.org
Conseiller économique, PNUD





GUINÉE ÉQUATORIALE

- La Guinée équatoriale n'est pas sortie de la récession où l'ont plongée en 2013 la baisse des cours du pétrole et le recul de sa production d'hydrocarbures.
- Le maintien des équilibres budgétaires l'amène à puiser dans ses réserves accumulées auprès des banques extraterritoriales et de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC).
- La politique de développement spatial de la Guinée équatoriale vise à exploiter les complémentarités économiques d'un territoire physique dispersé.

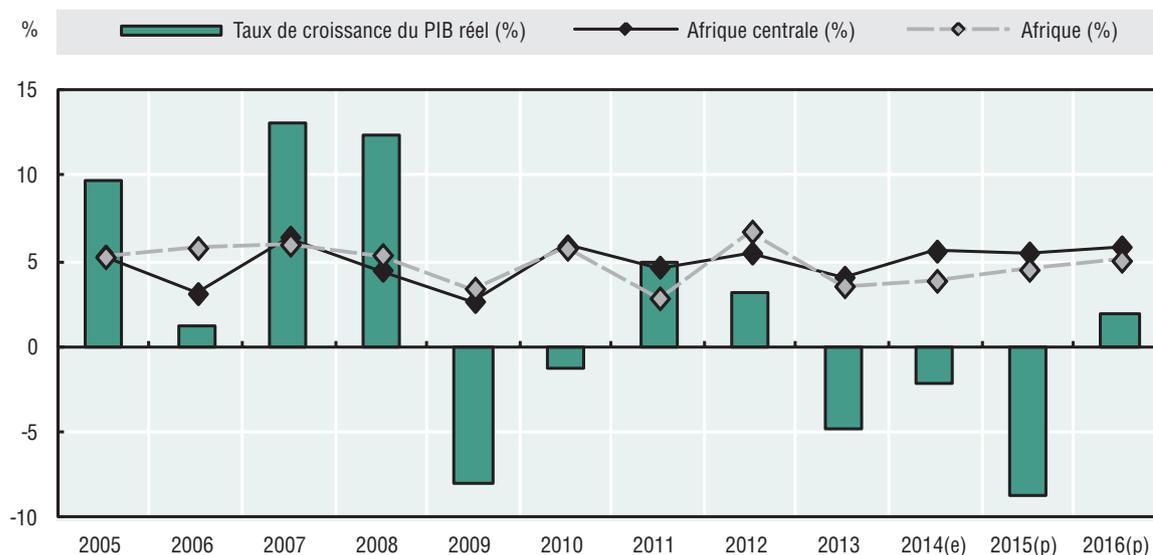
Vue d'ensemble

Fortement dépendante de la production d'hydrocarbures, l'économie équato-guinéenne est entrée dans une phase de récession économique en 2013 suite à la baisse de sa production de gaz et de pétrole, plusieurs gisements étant venus à maturité. L'entrée en production de nouveaux champs n'a pas suffi à compenser la baisse en valeur de la production de pétrole brut dans le contexte mondial de baisse des cours. La croissance a par conséquent été de nouveau négative en 2014, avec un déficit de 2.1 %. Les activités hors hydrocarbures occupent une place très secondaire dans l'économie. Elles ont toutefois démontré un certain dynamisme, notamment dans le secteur de la construction. Faute de données fiables, il est hasardeux d'avancer des perspectives de croissance précises pour 2015 et 2016. Le produit intérieur brut (PIB) devrait fortement se contracter en 2015, sous l'effet de la baisse persistante de la production d'hydrocarbures et de celle, parallèle, des investissements publics dans les infrastructures. Le PIB pourrait reculer de 8.7 % en 2015, avant de rebondir en 2016 (+ 1.9 %).

L'année 2014 a été marquée par la tenue en février à Malabo du « Forum Guinée équatoriale émergente ». Cet événement, témoin de la volonté affichée par les autorités équato-guinéennes de diversifier l'économie, a attiré près de 300 investisseurs étrangers. Les autorités avaient lancé en 2008 un Plan national de développement économique et social (PNDES), avec un « agenda pour une diversification des sources de la croissance » à l'horizon 2020. La première phase (2008-12) du PNDES a permis la réalisation d'infrastructures routières, portuaires et aéroportuaires, le développement du réseau électrique et la construction de logements et de bâtiments publics financés en très large partie par les recettes tirées des hydrocarbures. Si les investissements publics ont commencé à diminuer en 2013, conformément au calendrier du PNDES, les engagements liés aux chantiers en cours demeurent considérables pour les cinq années à venir. Étant donnée la baisse des recettes pétrolières amorcée depuis 2013, les autorités ont été amenées à puiser dans les ressources externes disponibles qu'elles avaient engrangées sous forme de réserves officielles à la BEAC et de dépôts dans des banques extraterritoriales (*offshore*) ou nationales. La baisse continue de la production pétrolière du pays et la faiblesse mondiale des cours du pétrole devraient contraindre les autorités à continuer de puiser dans leurs réserves au risque de les voir s'épuiser.

Afin de diversifier les bases de son économie et d'exploiter les potentialités du pays, la Guinée équatoriale met en œuvre une politique de développement spatiale ambitieuse. Les projets en cours visent à développer des pôles de croissance dans tout le pays, reliés par des infrastructures routières importantes. L'aménagement de métropoles urbaines, notamment de la ville d'Oyala dans la partie continentale, permettra également de proposer aux populations des logements de qualité, assortis de l'accès à l'eau et à l'électricité, ainsi qu'aux services publics tels que la santé et l'éducation.

Graphique 1. Taux de croissance du PIB réel



Source : BAfD, Département Statistique PEA. Estimations (e) ; prévisions (p).

Tableau 1. Indicateurs macroéconomiques

	2013	2014(e)	2015(p)	2016(p)
Croissance du PIB	-4.8	-2.1	-8.7	1.9
Taux de croissance du PIB réel par habitant	-7.6	-4.9	-11.4	-0.8
Inflation	3.2	3.6	3.9	3.4
Solde budgétaire (% PIB)	-4.5	-7.2	-7.9	-8.1
Compte courant (% PIB)	-8.1	-9.9	-8.4	-7.7

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

Développement récents et perspectives

Le secteur des hydrocarbures représente 90 % de la production équato-guinéenne et presque la totalité des exportations du pays. Sa contribution au PIB a cependant reculé en 2013 et 2014. La chute de la production dans le secteur a provoqué la récession : le PIB a reculé de 4.8 % en 2013 puis de 2.1 % en 2014. La faiblesse prolongée des cours mondiaux du pétrole combinée à la baisse de la production dans le pays devrait encore détériorer l'économie en 2015, avec un nouveau recul du PIB estimé à 8.7 %. L'amélioration des infrastructures (réseau électrique, ports et routes notamment) devrait néanmoins permettre une augmentation de la production dans les secteurs hors hydrocarbures (services, industrie et agriculture) grâce à l'amélioration des conditions de l'offre et à la baisse des coûts de transaction. La baisse du niveau des dépenses engagées dans le cadre du PNDES devrait en revanche, à partir de 2015, entraîner un recul des activités du secteur de la construction.

Le principal risque pesant sur la croissance relève de la situation budgétaire du pays, menacée, si le niveau de dépenses publiques n'est pas réduit, par l'amenuisement des réserves publiques en cas de faiblesse continue des prix mondiaux du pétrole. Le pays est également exposé au risque de perturbations sociales liées à la faible création d'emplois et aux fortes inégalités. En revanche, la découverte de nouveaux gisements pourrait permettre une augmentation de la production d'hydrocarbures et des recettes correspondantes.



L'économie nationale est fortement dépendante du secteur des hydrocarbures. La forte croissance qu'a connue le pays avec l'exploitation des gisements pétroliers découverts dans les années 90 ne s'est pas accompagnée d'un processus de diversification de l'économie et n'a pas été suffisamment inclusive. L'économie de la Guinée équatoriale est par conséquent marquée par de fortes inégalités sociales et elle est très vulnérable aux fluctuations des cours mondiaux du pétrole et à l'évolution de la production d'hydrocarbures. La baisse brutale de cette production en 2013 a plongé le pays dans une phase de récession rendant encore plus urgente la diversification de l'économie. Conscient de cette contrainte, le gouvernement avait lancé en 2008 le Plan national de développement économique et social (PNDES), intitulé « Guinée Équatoriale 2020 : Agenda pour une diversification des sources de la croissance ». Pour financer ce vaste programme d'investissements publics, les autorités ont mis à profit les recettes publiques tirées des hydrocarbures. Le réseau routier a été amélioré ; la production d'électricité a augmenté et le réseau de distribution a été élargi ; la quasi-totalité des foyers ont désormais accès à l'eau potable ; des logements et des bâtiments publics ont été construits, ainsi que des ports et aéroports opérationnels. Cependant, les faibles revenus de la majorité des habitants et l'absence d'un secteur privé productif expliquent que ces infrastructures soient relativement peu utilisées.

La deuxième phase du PNDES, engagée en 2013, vise à accélérer la diversification de l'économie en promotionnant des secteurs clefs identifiés comme créateurs d'emplois : agriculture et élevage, pêche et pisciculture, pétrochimie et mines, tourisme, secteur financier. Le forum « Guinée équatoriale émergente », tenu en février 2014 à Malabo, a notamment présenté aux opérateurs étrangers les opportunités d'investissement dans ces secteurs. Près de 300 entreprises venues des États-Unis, de Chine, du Canada, du Brésil, des Pays-Bas, d'Afrique du Sud et d'Espagne y ont participé.

La croissance hors hydrocarbures est largement tirée par le secteur du bâtiment sous l'effet des investissements publics réalisés en faveur du développement des infrastructures et de la création de logements dans les zones urbaines. Le Fonds monétaire international (FMI) estime que la construction contribue pour la moitié du PIB hors hydrocarbures. Principal pourvoyeur d'emploi, le secteur agricole demeure par contre sous-développé. Largement dominé par une agriculture de subsistance, il ne couvre que 30 % des besoins alimentaires de la population équato-guinéenne. L'agriculture commerciale se concentre sur les activités issues de la foresterie et quelques plantations de cacao, de café et d'huile de palme. Si la production de cacao et de café s'est accrue sur la période récente, la production de bois a quant à elle diminué. Le secteur industriel est très étroit et les services touristiques sont très faibles. À court-terme, l'activité du secteur privé devrait rester marginale du fait de la baisse des investissements dans le secteur de la construction et de l'impact négatif du niveau d'inflation sur la compétitivité du pays.

Du côté de la demande, les investissements en capital fixe réalisés par les pouvoirs publics ainsi que la consommation des ménages fournissent les deux principales contributions à la croissance du PIB équato-guinéen. Le rôle de l'État dans l'économie nationale devrait toutefois se résorber relativement compte tenu de la diminution de ses recettes pétrolières et de celle des investissements publics programmés.

Tableau 2. PIB par secteur (en pourcentage du PIB)

	2009	2014
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	1.6	1.7
dont pêche	0.1	0.1
Activités extractives	87.3	87.3
dont extraction de pétrole brut et de gaz naturel	56.3	53.4
Activités de fabrication	0.2	0.2
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	0.7	1.0
Construction	6.7	5.7
Commerce de gros et de détail; réparation de véhicules automobiles et hôtels et restaurants	0.9	1.2
dont hôtels et restaurants
Transports, entreposage et communications	0.1	0.2
Intermédiation financière, immobilier, locations et activités de services aux entreprises	0.6	0.9
Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	1.4	1.4
Autres services	0.4	0.5
Produit intérieur brut aux prix de base / au coût des facteurs	100.0	100.0

Source : Données des administrations nationales

Politique macroéconomique

Politique budgétaire

Reflétant la structure de l'économie équato-guinéenne, les recettes tirées des activités pétrolières constituent la très grande proportion des ressources publiques (près de 70 % de leur total). Le pays n'est pas membre de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), mais le président Obiang Nguema a affiché sa volonté d'y participer. La baisse de la production d'hydrocarbures a engendré depuis 2012 une diminution des recettes publiques, qui n'ont représenté que 19.4 % du PIB en 2014 contre 31.1 % en 2011. Cette tendance baissière devrait se prolonger en 2015 et en 2016.

Les dépenses publiques sont largement dominées par les dépenses en capital liées au développement des infrastructures. Ces dépenses en capital ont toutefois enregistré une baisse sensible à l'échéance de la première phase du PNDES en 2012 : elles n'ont plus représenté que 21.2 % du PIB en 2013 contre 33.1 % l'année précédente. En 2012, elles avaient porté le niveau des dépenses publiques totales à 41.4 % du PIB, et ce niveau s'est contracté à 28.4 % du PIB en 2013. L'année 2014 a cependant connu une légère augmentation de la part des dépenses en capital dans le PIB et cette tendance devrait se poursuivre en 2015 et 2016. Cette légère élévation du niveau des dépenses en capital a entraîné l'augmentation du total des dépenses publiques qui ont atteint 30.4 % du PIB en 2014. Le creusement du déficit budgétaire lié à la baisse des recettes pétrolières a été largement financé par les dépôts que le gouvernement avait accumulés auprès de la BEAC, dans les banques extraterritoriales et auprès des banques équato-guinéennes. Plus de la moitié des avoirs financiers cumulés jusqu'à leur point culminant en 2008 ont été ainsi dépensés. Le déficit budgétaire pour l'année 2014 est estimé à 7.2 % du PIB.

Les autorités affichent une ferme détermination à poursuivre l'exécution des plans d'industrialisation et de diversification économique en vue de réduire la pauvreté et rendre plus transparente la gestion des finances publiques. Si le gouvernement ne modifie pas sensiblement sa politique budgétaire, il pourrait se voir contraint, à moyen terme, à recourir à l'emprunt pour couvrir le déficit. Le dépassement constant des prévisions de dépenses, estimé à près de 50 % pour les exercices 2012 et 2013, constitue un défi majeur pour la gestion des ressources publiques. La faiblesse du cadrage macroéconomique handicape la préparation et la formulation du budget.



L'inexistence d'un cadre juridique adapté et l'utilisation de l'entente directe comme norme pour les commandes publiques contribuent en outre à altérer le processus de passation des marchés, mettant à mal la discipline budgétaire. La création en 2011 d'une Cour des comptes représente une avancée majeure en matière de contrôle budgétaire, qui nécessite d'être approfondie.

Tableau 3. Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB)

	2006	2011	2012	2013	2014(e)	2015(p)	2016(p)
Total recettes et dons	50.3	33.6	36.2	23.9	23.3	21.7	21.7
Recettes fiscales	1.8	2.1	2.1	2.3	2.5	2.4	2.4
Recettes pétrolières	44.0	31.1	29.1	20.3	19.4	18.0	18.0
Total dépenses et prêts nets (a)	21.4	32.6	41.4	28.4	30.4	29.6	29.8
Dépenses courantes	4.4	5.9	8.3	7.2	7.2	7.0	6.8
Sans intérêts	4.3	5.6	8.0	6.5	6.5	6.2	6.1
Salaires	0.9	0.9	1.0	1.2	1.4	1.6	1.8
Intérêts	0.1	0.3	0.3	0.8	0.8	0.8	0.7
Dépenses d'investissement	17.0	26.7	33.1	21.2	23.2	22.6	23.0
Solde primaire	28.9	1.3	-4.9	-3.7	-6.4	-7.1	-7.3
Solde global	28.8	1.0	-5.2	-4.5	-7.2	-7.9	-8.1

Note : a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

Politique monétaire

La Guinée équatoriale est entrée dans l'espace institutionnel de la Zone franc en 1985. La BEAC dispose des pouvoirs de formulation et de mise en œuvre de la politique monétaire dans le cadre des dispositions de la Zone franc. Le régime de change des six pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), dont fait partie la Guinée équatoriale, s'articule autour de quatre principes de base que sont : la parité fixe entre le franc CFA et l'euro ; la convertibilité du franc CFA garantie par la France ; la liberté des transferts entre les pays de la Zone franc ; et la mise en commun des réserves de change. L'objectif premier de la politique monétaire conduite par la BEAC est de garantir la stabilité monétaire grâce à des taux d'inflation faibles (inférieurs à 3 %) et à un taux de couverture extérieure de la monnaie avec un seuil minimal de 20 %. Les critères de convergence incluent également un solde budgétaire équilibré, un seuil d'endettement extérieur inférieur à 70 % du PIB, et le non cumul d'arriérés.

Début juillet 2014, la BEAC a réaménagé ses taux d'intervention, poursuivant la baisse des taux débiteurs et conservant inchangés les taux créditeurs. Les taux d'intérêt des appels d'offre ont été abaissés à 2.95 % (au lieu de 3.25 %), les taux d'intérêt des prises en pension à 4.70 % (au lieu de 5.0 %), et les taux des avances au trésor à l'intérieur des plafonds statutaires à 2.95 % (au lieu de 3.25 %). La grille de régénération des dépôts publics a également fait l'objet d'un réaménagement qui s'est traduit par la baisse des taux d'intérêt sur placement public au titre du fonds de réserve pour les générations futures (de 0.5 % à 0.4 %) ainsi que la baisse des taux d'intérêt sur placement public au titre des dépôts spéciaux (de 0.1 % à 0.05 %).

Les fortes pressions inflationnistes que subit la Guinée équatoriale ainsi que l'appréciation réelle du franc CFA équato-guinéen (XAF) entraînent une dégradation de la compétitivité extérieure du pays. L'inflation a légèrement progressé en 2014, s'établissant à 3.8 % contre 3.2 % en 2013. Le taux d'inflation équato-guinéen est supérieur à celui de ses voisins de la CEMAC.

Coopération économique, intégration régionale et commerce

Membre de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et de la CEMAC, la Guinée équatoriale a accompli d'importantes avancées ces dernières années en matière d'intégration régionale. Le parlement de la CEMAC est installé à Malabo depuis 2010. Au travers

de l'amélioration de ses infrastructures portuaires et aéroportuaires, le pays ambitionne de se positionner comme plateforme régionale pour le transport des marchandises et des passagers. Le forum « Guinée équatoriale émergente » (février 2014) a témoigné de la volonté d'attirer les investisseurs étrangers.

La Guinée équatoriale applique le tarif commun de la CEMAC qui comporte quatre taux pour quatre types de marchandises. Un taux de 5 % est appliqué sur les biens de première nécessité, un taux de 10 % sur les biens d'équipement et les intrants, un taux de 20 % sur les biens intermédiaires, et un taux de 30 % sur les biens de consommation. Les exportations de la Guinée équatoriale, quasi-exclusivement composées d'hydrocarbures (plus de 90 % du total), sont extrêmement volatiles en valeur d'une année sur l'autre et évoluent au gré des contrats pétroliers. Les échanges commerciaux de la Guinée équatoriale avec les autres pays de la région restent limités à l'importation de produits alimentaires. Le vaste programme d'investissements publics conduit par les autorités a fortement pesé sur les importations du pays sur la période récente, dans la mesure où un tel programme occasionne de volumineuses importations de biens d'équipements. La position extérieure du pays est fortement dépendante des exportations d'hydrocarbures et donc très vulnérable aux chocs sur les termes de l'échange. Dans le contexte de baisse des prix du pétrole et de baisse de ses exportations de gaz et de pétrole, la Guinée équatoriale a vu son solde commercial se dégrader. Les déficits persistants du compte courant devraient conduire à une baisse continue des ressources externes disponibles (réserves officielles à la BEAC et dépôts extraterritoriaux) dans la mesure où ces déficits ne peuvent pas être entièrement compensés par les flux entrants d'investissements directs étrangers (IDE).

Si la Guinée équatoriale encourage l'investissement étranger, elle est faiblement ouverte à la mobilité humaine. Le pays a approuvé l'ouverture des frontières décidée lors d'un sommet extraordinaire de la CEMAC tenu en juin 2013 à Libreville, mais il refuse sa mise en application. La politique d'attribution des visas et des permis de travail en vigueur en Guinée équatoriale est contraignante pour les étrangers, y compris pour les ressortissants de la CEMAC. Les autorités craignent qu'une immigration massive de travailleurs étrangers attirés par les opportunités d'emploi dans les secteurs de la construction et des hydrocarbures ne provoque une hausse du chômage ou n'engendre une pression à la baisse sur les salaires équato-guinéens.

Tableau 4. Comptes courants (en pourcentage du PIB)

	2006	2011	2012	2013	2014(e)	2015(p)	2016(p)
Balance commerciale	72.8	56.9	52.3	63.3	58.0	52.0	51.9
Exportations de biens (f.o.b.)	96.5	89.5	89.2	91.4	87.5	80.9	80.9
Importations de biens (f.o.b.)	23.6	32.6	36.9	28.1	29.5	28.9	29.0
Services	-9.5	-14.2	-15.7	-13.3	-12.6	-11.5	-11.1
Revenu des facteurs	-53.6	-56.2	-52.0	-57.2	-54.3	-47.6	-47.3
Transferts courants	-0.4	-0.6	-0.6	-0.9	-1.1	-1.3	-1.3
Solde des comptes courants	9.3	-14.1	-16.0	-8.1	-9.9	-8.4	-7.7

Source : Données de la banque centrale et des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

Politique de la dette

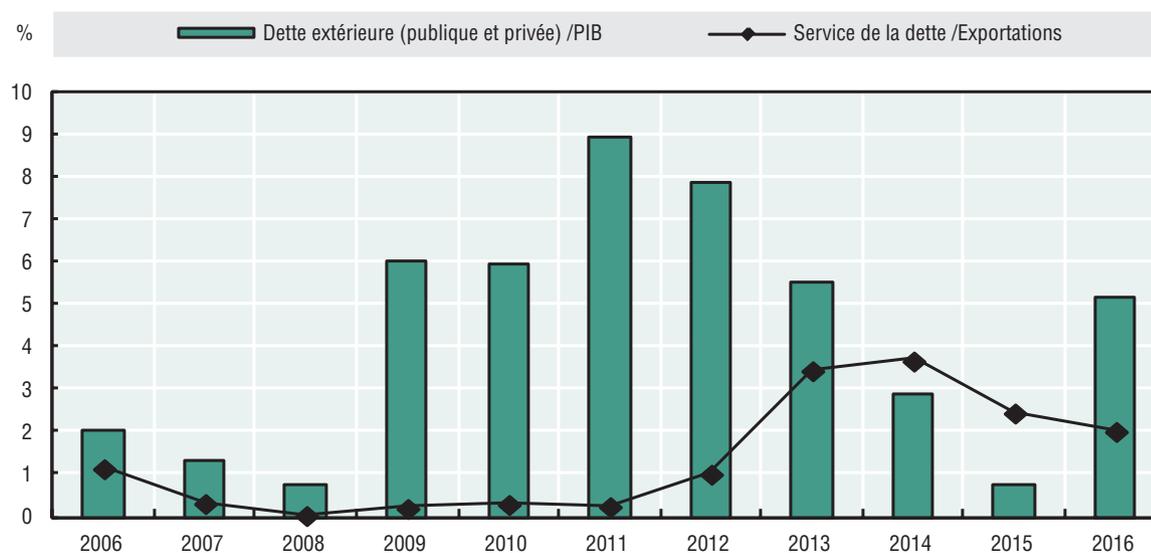
Faute de données disponibles sur l'encours de la dette équato-guinéenne pour l'année 2014, l'analyse se limitera à l'année 2013, où la dette publique était estimée à moins de 10 % du PIB. C'est auprès de créanciers bilatéraux, notamment la banque EXIM (États-Unis), que 83 % du stock total ont été contractés. Selon la dernière analyse de la viabilité de la dette, celle-ci demeure largement inférieure aux plafonds établis par la CEMAC. Le faible ratio d'endettement et les réserves du gouvernement équato-guinéen ont permis de préserver la soutenabilité de la dette. Le ratio du service de la dette par rapport aux exportations a été estimé à 4.3 % en 2013. Ce ratio relativement



faible reflète les efforts des pouvoirs publics pour apurer les arriérés de la dette avec les recettes pétrolières.

En revanche, les contraintes de trésorerie auxquelles le pays commence à être confronté, l'affaiblissement de ses réserves et l'importance des engagements financiers qu'il a engagés dans le cadre du programme d'investissements publics pourraient contraindre le gouvernement à contracter de nouveaux emprunts, à court ou moyen-terme.

Graphique 2. Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations



Source : FMI (WEO & Article IV)

Gouvernance économique et politique

Secteur privé

Dans son édition 2015, le rapport *Doing Business* de la Banque mondiale classe la Guinée équatoriale 165^e sur 189 pays pour la facilité des affaires, alors qu'elle figurait à la 162^e place sur 185 pays dans l'édition précédente. La Guinée équatoriale perd donc trois places au classement général. Quelques indicateurs catégoriels sont pourtant en forte progression, comme l'accès au crédit (gain de 21 places) ou la protection des investisseurs minoritaires (gain de 14 places). En revanche, le pays régresse pour d'autres critères, comme l'accès à l'électricité (recul de six places).

La principale contrainte au développement du secteur privé équato-guinéen réside dans la faible qualité de la main d'œuvre disponible sur le marché de l'emploi. La Guinée équatoriale a récemment promu une réglementation visant la protection de ses intérêts dans les secteurs de l'économie tournés vers l'export. Les entreprises étrangères ont notamment l'obligation d'intégrer des ressortissants équato-guinéens dans leurs conseils d'administration. Ce règlement renforce également la participation des entreprises nationales dans la production de pétrole et de gaz et dans l'éducation et la formation de la population. Il vise à renforcer la responsabilité sociale des entreprises étrangères opérant sur le territoire et à promouvoir les transferts de technologie.

Les difficultés d'accès au financement causées par le faible développement des systèmes bancaires et financiers constituent un autre obstacle majeur au développement du secteur privé.



Afin d'améliorer l'environnement des affaires, les autorités ont décidé de créer un « guichet unique » pour accélérer l'enregistrement des sociétés commerciales. Elles ont par ailleurs mis en place un fonds d'encouragement à la diversification économique, chargé d'investir dans les domaines porteurs hors pétrole. Le pays développe le complexe pétrochimique intégré de Riaba, ainsi qu'une zone économique spéciale à Mbini pour la diversification de la production. Dans le même temps, la Guinée équatoriale a entrepris de développer les énergies renouvelables, avec des centrales hydrauliques et solaires.

Secteur financier

Le secteur financier se compose actuellement de six banques. Cinq d'entre elles ont des sociétés mères étrangères (Société Générale, CCEI bank, Afriland First bank, Ecobank, BGFI Bank) tandis qu'une banque nationale, la Banco Nacional de Guinea Ecuatorial (BANGE) est détenue par des capitaux publics. Les indicateurs de solidité financière montrent une réduction des créances douteuses ainsi que l'augmentation du rendement sur actifs et fonds propres.

En 2014, le système bancaire est resté liquide, et la qualité du portefeuille bancaire, évaluée par la Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC 2014), relativement bonne. Les actifs liquides représentent environ 40 % du total des actifs. Le ratio de capital est de l'ordre de 18 %, et le taux moyen de prêts non productifs est estimé à 6 %. Le secteur financier demeure néanmoins fragilisé par le poids du secteur pétrolier dans l'économie, et par le potentiel d'arriérés publics intérieurs dans une conjoncture de récession économique.

Le secteur bancaire s'est développé avec la forte croissance de l'économie et l'augmentation rapide de la liquidité. La mobilisation du crédit bancaire vers le secteur privé hors secteur pétrolier a représenté 35 % du PIB en 2011 (COBAC). Le secteur de la construction représentait alors plus de 60 % des crédits bancaires. Les sociétés privées sont la principale source des dépôts bancaires (environ 60 % de leur total).

Malgré la libéralisation du secteur bancaire, le coût de financement reste élevé, reflétant le manque de concurrence. En plus des frais importants prélevés sur les prêts, les taux d'intérêts appliqués aux entreprises privées augmentent progressivement : ils sont de l'ordre de 15 %, alors que le coût du refinancement bancaire est de l'ordre de 4 %. Les banques sont peu enclines à financer les entreprises locales, tandis que la plupart des multinationales des secteurs pétrolier et gazier disposent de sources étrangères pour leur financement.

L'accès de la population aux services bancaires est limité et peu de ménages disposent d'un compte bancaire. Les systèmes de paiement sont peu développés et sont concentrés dans les deux grandes villes du pays, Malabo et Bata. Il existe peu de distributeurs automatiques et l'utilisation du chèque est très limitée. Cependant, en raison de la présence des quelques banques internationales qui gèrent de grands volumes de transferts internationaux pour l'État et les compagnies pétrolières, le système de paiement automatique pourrait se développer rapidement, à condition de mieux ouvrir le marché national à la concurrence et de favoriser l'ouverture d'agences bancaires sur le territoire. Ce processus est en cours dans certaines villes de la partie continentale telle que Mbini, Mongomo et Ebebiyin.

Gestion du secteur public, institutions et réformes

L'amélioration de la gouvernance demeure un défi majeur pour le pays. La Guinée équatoriale se classe à la 163^e place sur 175 pays au classement mondial 2013 de Transparency International établi à partir de l'indice de perception de la corruption. Le pays figure donc parmi les moins bien notés. Selon Transparency International, la corruption est endémique dans le secteur public tandis que le secteur pétrolier manque de transparence. Le pays n'a pas été noté dans l'édition 2014. Après une tentative infructueuse d'adhésion à l'Initiative de transparence des industries



extractives (ITIE), le Président Obiang Nguema a déclaré à Washington, le 8 août 2014, sa volonté de relancer le processus d'adhésion.

La gestion de l'administration publique pourrait être perfectionnée. Le recrutement des fonctionnaires n'est pas ouvert à tous et la division du travail au sein des administrations, voire souvent au sein des ministères, n'est pas optimale. S'ensuivent de longs délais et des goulets d'étranglement dans la fonction publique. La gestion du secteur public se heurte à un accès limité à l'information ainsi qu'à la faiblesse des procédures de gestion des finances publiques. Contrairement aux autres pays de la CEMAC, la Guinée équatoriale ne dispose pas d'un cadre des dépenses à moyen-terme, ce qui handicape la préparation et la formulation du budget. Une meilleure délégation des autorisations, souvent concentrées à l'échelle présidentielle ou gouvernementale, permettrait une amélioration sensible de la gestion des finances publiques.

Gestion des ressources naturelles et environnement

La Guinée équatoriale a approuvé, en 2003, une loi de réglementation de l'environnement qui reste à mettre en œuvre. De février 2013 à décembre 2014, les ministères impliqués dans la conservation de la biodiversité et de l'environnement se sont consultés pour faciliter la mise en œuvre de stratégies et des plans d'action correspondants. Parmi ces derniers figurent: i) la mise en œuvre effective de la loi 7/2003 réglementant l'environnement et renforçant le système national d'aires protégées ; ii) l'examen et la mise à jour de la loi sur l'utilisation et la gestion durable des forêts ; iii) la réforme de la loi de 1998 sur la pêche ; iv) la mise en œuvre du Plan national pour l'adaptation au changement climatique. Déjà approuvé, ce plan sera appliqué dans le cadre de la loi de réglementation de l'environnement ; v) la stratégie et le plan d'action national pour la diversité biologique, qui devrait être approuvé au cours du premier trimestre 2015 ; vi) la stratégie nationale et le plan d'action pour les produits non ligneux de la forêt, qui devrait être approuvés en 2015 ; vii) le plan d'action national sur les écosystèmes côtiers et marins de la Guinée équatoriale adopté en 2013 ; et viii) une estimation des réserves disponibles de pétrole et de gaz.

Une coordination entre le gouvernement, le secteur privé et la société civile est essentielle pour réaliser ces initiatives, en phase avec le septième objectif du Millénaire pour le développement (OMD), « Préserver l'environnement ».

Contexte politique

En 2014, le gouvernement a finalisé la mise en œuvre de la loi constitutionnelle nationale révisée, qui a instauré un Sénat dont les premiers membres ont été élus en mai 2013.

Du 7 au 15 novembre 2014, le pouvoir et les partis politiques de l'opposition basés dans le pays ou exilés ont participé à un « dialogue politique national » auquel avait appelé le président Obiang Nguema. Toutefois, le parti d'opposition « Convergence pour la démocratie sociale » s'est retiré du processus de dialogue au deuxième jour des consultations, exigeant la libération immédiate des prisonniers politiques amnistiés le 21 octobre précédent et la régularisation de la situation des partis évoluant sans autorisation. Au terme du « dialogue », le président Obiang Nguema a annoncé la suppression de la lourde caution exigée pour fonder un parti politique et celle de l'autorisation préalable à toute manifestation.

La Constitution révisée prévoit de nouvelles élections présidentielles en 2016. Le président Nguema, au pouvoir depuis 1979, a été investi candidat du Parti démocratique de Guinée équatoriale lors de sa dernière convention nationale.

En matière de droits de l'homme, le chef de l'État a décrété un moratoire sur l'application de peine de mort au début de l'année 2014 et, le 18 décembre, la Guinée équatoriale a voté pour la première fois de son histoire la résolution « Moratoire sur l'application de peine de mort » des Nations Unies.



Contexte social et développement humain

Développement des ressources humaines

La Guinée équatoriale, avec une note globale de 0.556, s'est classée 144^e sur 187 pays au classement de l'indice de développement humain des Nations Unies en 2014, en régression de huit places par rapport à 2013. Cette note la classe parmi les pays à « développement humain moyen ». La Guinée équatoriale a déployé des efforts depuis sa première enquête nationale sur la démographie et la santé conduite en 2011. Selon ce rapport, 88 % des femmes et 95 % des hommes sont alphabétisés. Les deux tiers des foyers ont accès à l'électricité (43 % en milieu rural et 93 % en milieu urbain).

Dans le domaine de l'éducation, le taux brut de scolarisation est de 90.7 % (89.6 % pour les filles et 91.8 % pour les garçons), et le taux d'achèvement à l'école primaire est de 54.8 % (données 2012 de l'Unesco). La plupart des étudiants ne terminent pas leur programme. La qualité de l'éducation est jugée très en deçà des normes internationales par le rapport 2014 des Nations unies sur le développement humain.

Le pays a fait des progrès importants dans le domaine sanitaire. Le taux de mortalité infantile a reculé à 65 pour 1 000 naissances vivantes en moyenne sur la période 2007-11, contre 109 décès sur la période 1997-2002. La première enquête nationale sur la démographie et la santé, menée en 2011, a relevé une amélioration de la santé maternelle. Le taux de mortalité maternelle a ainsi reculé en 2011 à 308 décès pour 100 000 naissances vivantes, contre 352 en 1994. La Guinée équatoriale a régressé en revanche sur le front du VIH/Sida : le taux de prévalence de la population âgée de 15 à 49 ans s'est élevé à 6.2 % en 2011 (8.3 % pour les femmes, 3.7 % pour les hommes) contre 3.2 % en 2004.

Le pays a besoin d'accélérer ses progrès pour se rapprocher de ses OMD. Dans cette optique, il est essentiel que la Guinée équatoriale avance en matière de diversification économique, pour offrir à la population un meilleur accès à des emplois productifs et une source de revenu familial durable. D'avantage de ressources financières provenant du budget national doivent être consacrées à l'investissement social. Il faut aussi davantage d'efforts dans les actions contre le paludisme, les campagnes de vaccination des enfants et la fourniture de médicaments aux enfants. Par ailleurs il faut enfin améliorer la gestion des dépenses sociales et la formation des ressources humaines.

Réduction de la pauvreté, protection sociale et travail

La Guinée équatoriale a un revenu national brut par habitant de 14 320 USD selon la Banque mondiale, le plus élevé du continent africain. D'importantes poches de pauvreté subsistent néanmoins dans certaines régions du pays. Selon la deuxième conférence économique nationale en Guinée équatoriale menée en 2007, 76.8 % de la population vivait sous le seuil de pauvreté, avec un revenu inférieur à deux USD par jour. Les autorités ont entrepris un recensement national, un recensement agricole et une enquête du travail en vue d'actualiser ces informations. Les résultats sont attendus en 2015.

L'accès à l'électricité s'est élargi dans tout le pays, mais l'accès à l'eau potable reste à améliorer pour les plus pauvres, avec un meilleur ciblage à leur avantage. Le pays se doit par ailleurs de se doter d'un mécanisme de suivi de l'impact des dépenses sociales.

Selon les données 2013 de la Banque mondiale, 80.1 % de la population active des plus de 15 ans occupe un emploi. Le taux de participation des femmes au marché du travail s'élevait à 80 % contre 92 % pour les hommes. Le taux de chômage global est de 7.6 % (13.6 % dans la catégorie des jeunes).



Le gouvernement et le PNUD ont réalisé en 2014 une étude intitulée « l'emploi des jeunes en Guinée équatoriale: la dynamique du marché du travail et de l'éducation », qui dénote le scepticisme des jeunes. Selon eux, l'accès à l'emploi dans leur pays n'est pas lié à la qualité de l'éducation ni à des facteurs comme « le sérieux » ou « la persistance », mais il dépend de trois autres facteurs, à savoir « connaître quelqu'un qui a de l'influence », « acheter le travail » et « avoir de la chance ». Cette étude montre en outre qu'en matière d'embauche, les employeurs préfèrent recruter des personnels étrangers, pourtant plus coûteux. La plupart estiment que le personnel équato-guinéen manque de formation et nécessite plus de supervision que le personnel étranger, et que les jeunes nationaux ont des attentes salariales peu compatibles avec leur niveau de formation et d'expérience.

Dans le domaine de la protection sociale, le pays dispose d'un système d'assurance santé et de fonds de pension (INSESO) pour les employés permanents et leurs familles. Ce système ne couvre pas le reste de la population. Dans les deux grands hôpitaux modernes, les équato-guinéens bénéficient de remises d'honoraires. Les personnes âgées bénéficient de réductions dans les hôpitaux comme dans les pharmacies.

Égalité hommes-femmes

La constitution de la Guinée équatoriale proclame l'égalité des sexes. Mais des efforts restent à accomplir pour donner aux femmes des opportunités dans l'éducation, la santé, la participation sociale et politique, l'accès aux moyens de production et aux emplois dans le secteur formel. Les données de la dernière enquête démographique et sociale montrent que 88 % des femmes et 95 % des hommes sont alphabétisés. Deux tiers des femmes ont indiqué gagner moins que leurs partenaires masculins. Le pays a élaboré un projet de loi contre la violence domestique, car 63 % des femmes ont déclaré avoir subi des violences domestiques au moins une fois depuis l'âge de 15 ans.

En 2013, une femme, María Teresa Efua Nsanga, été élue présidente du sénat nouvellement instauré. Au gouvernement, 11.9 % des postes ministériels sont occupés par des femmes. Des projets aident les femmes rurales par de l'assistance technique et des financements pour les activités agricoles. Un projet pour l'alphabétisation des jeunes et des femmes adultes est en œuvre. Des études sur les conditions socio-économiques des femmes et la scolarisation des filles sont en attente de publication.

Analyse thématique : développement territorial et inclusion spatiale

La Guinée équatoriale présente une géographie particulière, avec une partie continentale et plusieurs îles. La superficie totale est de 28 051 km², dont 2 034 km² pour l'île de Bioko où se trouve la capitale du pays, Malabo. La zone continentale, enclavée entre le Cameroun au nord et le Gabon au sud et à l'est, s'étend sur 26 017 km². La densité de la population est faible, estimée à 62 habitants au km². Selon les calculs de la BEAC, la Guinée équatoriale comptait 1 835 270 habitants en 2014, un chiffre obtenu en croisant les données du dernier recensement de 2001 (1 014 999 habitants) avec une hypothèse de croissance démographique annuelle de 3.6 %. La population est principalement concentrée dans les villes de Bata, Malabo, Mbini, Ebebiyin et Mongomo. Le nouveau recensement général de la population, prévu en 2015, actualisera ces données.

La géographie économique de la Guinée équatoriale se caractérise principalement par des échanges entre sa partie continentale, où se trouve Bata, la capitale économique, et l'île de Bioko avec capitale politique, Malabo. L'essentiel de la vie économique de la Guinée équatoriale se concentre par ailleurs dans la production d'hydrocarbures au large (*offshore*). Avec la découverte d'importants gisements pétroliers et gaziers dans les années 90, l'économie a enregistré une des



plus fortes croissances économiques du continent africain. La Guinée équatoriale est devenue le troisième producteur de pétrole d'Afrique subsaharienne, derrière le Nigéria et l'Angola, et le premier de la Zone franc. Cette découverte s'est faite dans un contexte particulièrement favorable de flambée des cours du baril, permettant ainsi à la Guinée équatoriale de réaliser une croissance moyenne record du PIB nominal de l'ordre de 60 % par an entre 1993 et 2012.

Cette croissance a permis des aménagements essentiels pour la gestion de l'espace national. La Guinée équatoriale s'est ainsi dotée d'un important réseau routier tant sur les parties insulaires que continentales. Les échanges à l'intérieur de ce territoire dispersé sont également facilités par de nombreuses compagnies aériennes et maritimes. Il y a plusieurs vols quotidiens entre Bata et Malabo, ainsi que vers les autres villes du pays. Les îles de Corisco et Annobón ont également été équipées d'aéroports modernes, renforçant ainsi les échanges au sein du territoire.

La croissance, très rapide, a par ailleurs accéléré l'urbanisation, accompagnée par une politique volontariste d'amélioration de la qualité de vie. Des milliers de logements sociaux ont été construits afin d'accueillir les flux de population vers les villes, comme dans la nouvelle ville de « Malabo 2 » ou dans le vaste quartier résidentiel de « Buena Esperanza » à Malabo.

Cette politique d'urbanisation a permis aux autorités de mieux répondre aux besoins en matière de santé, d'éducation, d'accès à l'eau potable et à l'énergie. Le gouvernement vise à offrir un ensemble d'infrastructures complémentaires à la qualité de la vie urbaine. Les schémas directeurs routiers, d'habitat et d'infrastructures sociales sont été conçus dans une optique complémentaire pour jouer sur les économies d'échelle.

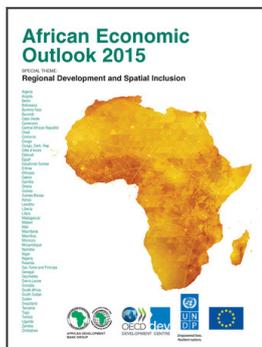
Afin de stimuler une croissance spatialement équilibrée sur la partie continentale du pays, les autorités ont accompagné la création d'une ville nouvelle, Oyala, dont la construction témoigne de la détermination de l'État à orienter les investissements publics vers des zones de croissance importante. Oyala est située dans le centre-est de la partie continentale, à environ 30 km de la frontière orientale avec le Gabon. Le chantier mobilise, sur un carré de 15 km sur 15 km, des centaines d'entreprises internationales pour tracer la voirie et des routes, construire des bâtiments administratifs, des infrastructures sociales, un campus universitaire international et de nombreux logements. La ville est conçue pour devenir la « Brasilia » du pays et accueillir 200 000 habitants.

La faible densité des zones rurales, combinée à la nature pétrolière de l'économie, pose cependant le problème de la sécurité alimentaire du pays. Une quantité importante de nourriture est importée, principalement du Cameroun, pour satisfaire la demande. Conscientes de la nécessité d'une autosuffisance alimentaire, les autorités ont lancé de vastes chantiers visant à exploiter les avantages comparatifs du pays en matière de pisciculture, d'agriculture et d'élevage. Le Plan national de développement (PNDES) 2008-20 s'inscrit dans cette démarche. Sa première phase visait à développer les infrastructures, la deuxième prévoit de diversifier l'économie et de jeter les bases d'une croissance durable et inclusive fondée sur le secteur privé, à travers le développement du capital humain et la création d'un environnement propice aux affaires. Un des objectifs principaux consiste à exploiter les spécificités géographiques du pays afin de stimuler le développement de plateformes (*hubs*) logistiques. Malabo devrait devenir une plateforme maritime et pétrolière importante en Afrique centrale, grâce notamment au port en eau profonde de Malabo et au train gazier (terminal de liquéfaction de gaz) du complexe de Punta Europa.

Sur la partie continentale, les excellentes infrastructures portuaires de Bata et Mbini, couplées au réseau routier moderne est-ouest entre Bata et Mongomo, permettent de rivaliser avec le port de Douala (Cameroun) pour l'acheminement des marchandises en Afrique centrale. Ces potentialités, et la mise en œuvre des infrastructures connexes (routes, énergie, etc.), permettent à la Guinée équatoriale de jouer un rôle moteur dans l'intégration régionale, notamment au sein de l'espace CEMAC.



En parallèle des politiques d'aménagement du territoire, le PNDES prévoit la création d'un cadastre rural pour permettre une affectation optimale des terres et une gestion durable de l'agriculture tout en préservant les zones forestières, les zones de jachère, les cours d'eau et les autres ressources naturelles. Le ministère de l'Environnement mène études et inventaires nécessaires pour permettre une utilisation maîtrisée des ressources naturelles et pour préserver les écosystèmes.



Extrait de :
African Economic Outlook 2015
Regional Development and Spatial Inclusion

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/aeo-2015-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

Banque africaine de développement/OCDE/Programme des Nations Unies pour le Développement (2015), « Guinée équatoriale », dans *African Economic Outlook 2015 : Regional Development and Spatial Inclusion*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/aeo-2015-58-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.